

DEPARTEMENT
DU RHONE

DE LA COMMUNE D'YZERON

Séance du 13 Octobre 2025

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL 15	EN EXERCICE 09	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION 09

DATE DE LA CONVOCATION : 9 octobre 2025
--

L'an deux mil vingt-cinq et le treize octobre, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en Mairie, sous la présidence de Madame NELIAS Agnès, Maire.

Étaient présents : Agnès NELIAS - Christian RULLIAT - Jocelyne DAVIRON RADIX - Fabrice FOURDIN - Olivier AIGLON - Guy LHOPITAL

Étaient absents : Pierre DURAND (Pouvoir donné à Agnès NELIAS) - Fanny CHABRAN (pouvoir donné à Christian RULLIAT) - Virginie BLUM (pouvoir donné à Fabrice FOURDIN)

Secrétaire de séance : Fabrice FOURDIN

D/2025-109

Objet de la délibération : Décision modificative n°1 sur le budget chaufferies bois : virements de crédits

Madame la Maire expose au Conseil Municipal qu'il conviendrait de prévoir des ajustements au Budget Primitif voté le 27 février dernier pour les raisons suivantes :

=) Afin de régulariser l'actif, il y a lieu d'effectuer des transferts de comptes.

En effet des biens ont été mandatés les années précédentes en compte 2313 (immobilisations en cours) alors qu'ils seront imputés en compte 215 lors de leur activation :

Chaufferie des Combes - 2 ^{ème} chaudière	77 039 €
Nouveau système de filtration	3 326 €

Pour cela il est nécessaire de faire une DM pour débloquer les crédits au compte 2315.

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Désignation	Dépenses	Recettes
Compte 2313		+ 80 365 €
Compte 2315	+ 80 365 €	
TOTAL	+ 80 365 €	+ 80 365 €

Le Conseil Municipal, par 09 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION,

ADOpte la décision modificative de crédits n°1 sur l'exercice 2025 relative au budget chaufferies bois, telle qu'exposée ci-dessus.

CHARGE Madame la Maire de l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus



Fabrice FOURDIN Secrétaire		Agnès NELIAS Madame la Maire	
-------------------------------	---	---------------------------------	---

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture le :

Publication ou notification du :

Publication site internet le :

Affichage liste des délibérations le : 23/10/2025

27 OCT. 2025

27 OCT. 2025

27 OCT. 2025